

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Cofinancé
par l'Union
européenne



INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE PRÉSENTATION AUX ACTEURS ACCUEIL HÉBERGEMENT INSERTION

4 OCTOBRE 2022

Introduction

**DRIETS Emmanuel BEZY, Chef du Département
Solidarités et Emploi**

**DRIHL Caroline NIGON
Le chiffres de prescriptions**

La prescription sur la plateforme de l'inclusion par les acteurs AHI

1. Indicateurs clés

2 508

nouveaux candidats orientés par les prescripteurs habilités

1 094

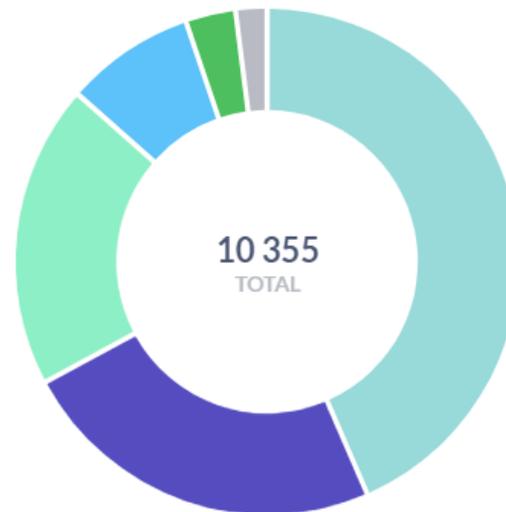
candidats acceptés en IAE

43,6%

% des candidats orientés sont acceptés en IAE

Nombre de candidatures par type de prescripteurs habilités

● CHRS - Centre d'hébergement et de réinsertion sociale	43,94%
● CPH - Centre provisoire d'hébergement	23,76%
● CHU - Centre d'hébergement d'urgence	19,40%
● CADA - Centre d'accueil de demandeurs d'asile	8,16%
● HUDA - Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile	2,98%
● Autre	1,76%



Le Pacte d'ambition pour l'IAE 2019-2022

Stratégie Régionale IDF 2021 - 2022

Objectif de la réforme nationale IAE : moderniser le dispositif de l'IAE, renforcer ses moyens en termes de parcours, et **passer de 140 000 personnes en 2018 à 240 000 personnes en 2022 dans l'IAE.**

La **stratégie régionale** vise à renforcer le positionnement économique du secteur de l'IAE et à affirmer son rôle d'insertion durable des publics prioritaires sur le marché de l'emploi en tirant parti de l'ensemble des synergies présentes sur le territoire francilien. Un axe de cette stratégie porte sur **la qualité et la progressivité des parcours d'insertion et d'un accompagnement aux salariés IAE, en particulier les publics les plus fragiles, pour assurer des sorties vers l'emploi durable.**



Un webinar IAE pour les prescripteurs AHI : pourquoi ?

- ❖ **Découvrir le dispositif de l'insertion par l'activité économique**
- ❖ **Expliciter le rôle des prescripteurs et sa plus value dans le cadre de l'accompagnement des publics rencontrant des difficultés socioprofessionnelles**
- ❖ **Présenter la plateforme de l'inclusion et les emplois de l'inclusion : outil de mise en lien des prescripteurs et des employeurs / SIAE et outil de prescription des parcours en insertion**

Sommaire

WEBINAIRE du 4 octobre 2022 DRIHL&DRIEETS&FAS

Le dispositif de l'Insertion par l'activité économique (IAE)

Qu'est-ce qu'une SIAE ?

Orientation vers l'IAE et prescription de parcours IAE

Le parcours IAE

Témoignage d'une structure prescripteur social pour publics hébergés

Présentation de la plateforme de l'inclusion

Intervenants

WEBINAIRE du 4 octobre 2022 DRIHL&DRIEETS&FAS

DRIEETS : Anna SEGUIN & Lisa GRALL

DRIHL : Caroline NIGON

GRAFIE & FAS : Steven MARCHAND

Emmaüs Solidarité : Kaddour MEZOUAR

Plateforme de l'Inclusion : Sarah LANDRY

I.

Le dispositif de l'insertion par l'activité économique

Définition

L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle.



Une personne rencontrant des difficultés sociales et professionnelles :

Demandeur d'emploi longue et très longue durée,

Bénéficiaire RSA, ASS, AAH, TH/ Parent isolé/ Personne sans hébergement ou hébergée ou ayant un parcours de rue/ Réfugié statutaire, bénéficiaire d'une protection temporaire, protégé subsidiaire ou demandeur d'asile/ Résident en ZRR/ Résident QPV /Sortant de détention ou personne placée sous main de justice/ Maîtrise de la langue française/ Mobilité



Définition

Elle met en œuvre des **modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement**. L'insertion par l'activité économique, notamment par la création d'activités économiques, **contribue également au développement des territoires.**»

Un parcours d'accompagnement comprenant plusieurs actions

Parcours IAE en structure d'insertion

Accès aux droits
Accès aux soins

Formation

Accompagnement social

Accueil en centre d'hébergement

Objectif : retour vers l'emploi / En pratique

- ❖ Sorties en CDI/CDD de droit commun
- ❖ Sorties avec une solution d'accompagnement

L'IAE :

A quels enjeux répond-il ?

Social

lutte contre la
pauvreté et la
précarité

Professionnel

accompagnement vers
l'emploi de personnes en
situation d'exclusion
professionnelle

Economique

les structures sont des
acteurs économiques de
l'économie sociale et
solidaire

Répondre aux besoins du territoire

Innovation territoriale, implantation sur
des secteurs d'activité divers (aide à la
personne, transition écologique, BTP,
...)

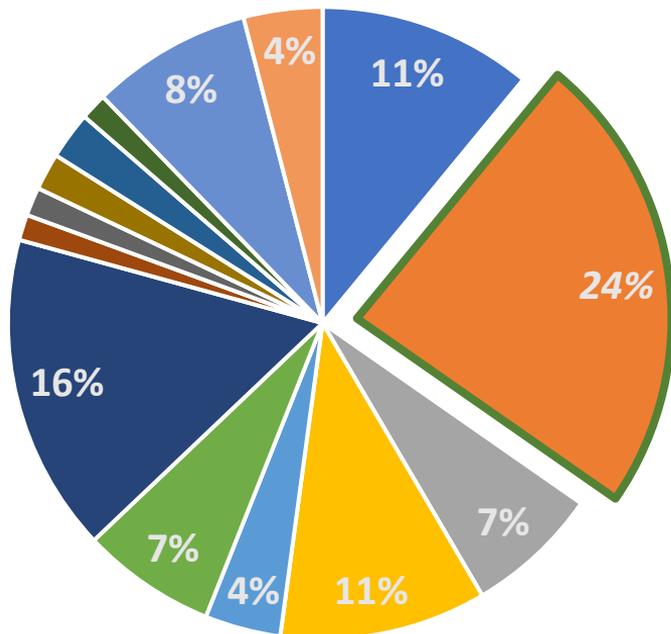
II. Qu'est ce qu'une SIAE?

4 familles de SIAE

Structures de mise à disposition de personnel	Structures de production et vente de biens et de services
<p>AI (Association intermédiaire) mise à disposition</p> <p>Objectif : acquisition d'une autonomie et d'une polyvalence suffisantes pour occuper plusieurs emplois successifs de courte durée</p> <p>Publics : publics les plus éloignés de l'emploi</p> <p>Spécificité : implantées dans des zones blanches, parfois le seul employeur du territoire</p>	<p>ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion) contrat droits communs</p> <p>Objectif : suivi, accompagnement social, encadrement technique et formation en vue de faciliter la levée des freins à l'insertion sociale et professionnelle</p> <p>Publics : publics les plus éloignés de l'emploi</p>
<p>ETTI (Entreprise de travail Temporaire d'Insertion) mise à disposition</p> <p>Objectif : acquisition d'une autonomie et d'une polyvalence suffisantes pour occuper plusieurs emplois successifs de courte durée pour plusieurs entreprises.</p> <p>Publics : publics plus proches de l'emploi</p> <p>Spécificité : respect de la législation du travail temporaire (intérim).</p>	<p>EI (Entreprise d'Insertion)</p> <p>Objectif : acquisition de compétences et d'un rythme de travail correspondant aux exigences du marché «classique».</p> <p>Publics : publics plus proches de l'emploi</p>

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITES DANS L'IAE EN ILE DE FRANCE

Répartition sectorielle des heures effectuées
tous types de SIAE confondus en 2019



- Espaces Verts - Agriculture
- Bâtiment - Travaux Publics
- Service à la personne
- Collecte - Tri -Recyclage
- Administratifs - Gardiennage - Sécurité
- Hôtels - Restauration
- Nettoyage (hors Serv Aux Pers)
- Textile - Blanchisserie/Pressing
- Animation - Médiation
- Communication - Informatique - Evenementiels
- Commerce
- Services de proximité
- Logistique - Manutention - Transport
- Autres

En résumé

- ✓ **Les SIAE sont des spécialistes de l'accompagnement vers et dans l'emploi**
- ❖ **6 types de SIAE :**
 - Mise à disposition de personnel : AI, ETTI
 - Production et vente de biens et de services : ACI, EI, régies de quartier
 - Travail indépendant : EITI
- ❖ **Elles embauchent, en lien avec les prescripteurs, des personnes jusque-là exclues du marché de l'emploi.**
- ❖ **La finalité du parcours au sein d'une structure de l'IAE est de permettre aux personnes d'accéder à un emploi durable et une insertion sociale.**

Le parcours IAE

Les fondamentaux du parcours IAE :

Une activité de travail

Un accompagnement social (logement, santé,...)

Des formations

Mais aussi...

Un accompagnement sur le projet professionnel

Des périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP), des stages, etc.

Si inscrit à Pôle emploi, accès à toute ou partie de l'offre de service de droit commun de Pôle emploi

Le PASS IAE (nouveau nom de l'agrément)

Le PASS IAE :

- **Valide l'entrée en parcours IAE du candidat.**
- A une durée de **validité de 2 ans.**
- Permet au candidat d'**être recruté par des structures d'insertion.**
- Permet à une structure d'insertion de bénéficier d'une aide au poste pour l'embauche d'un candidat.
- Deux voies de validation du **Pass IAE** : Auto prescription par employeur IAE ou prescription par un prescripteur habilité



Les prescripteurs habilités

Service public de l'emploi

Pôle
emploi

Cap
emploi

Missions
locales

Collectivités territoriales

Services sociaux du
conseil départemental,
CCAS, CIAS, ASE, PLIE

MSA

Caisses locales de
la mutualité sociale
agricole

Prévention, santé
CSAPA, CAARUD,
centres de
prévention

AFPA

Agence de formation
professionnelle des
adultes

Acteurs de l'hébergement

CHRS, OACAS
CADA, HUDA..

CAF

Caisses
d'allocations
familiales

Jeunes

EPIDE, E2C, BIJ,
PIJ

Acteurs publics sous main de justice

SPIP, PJJ

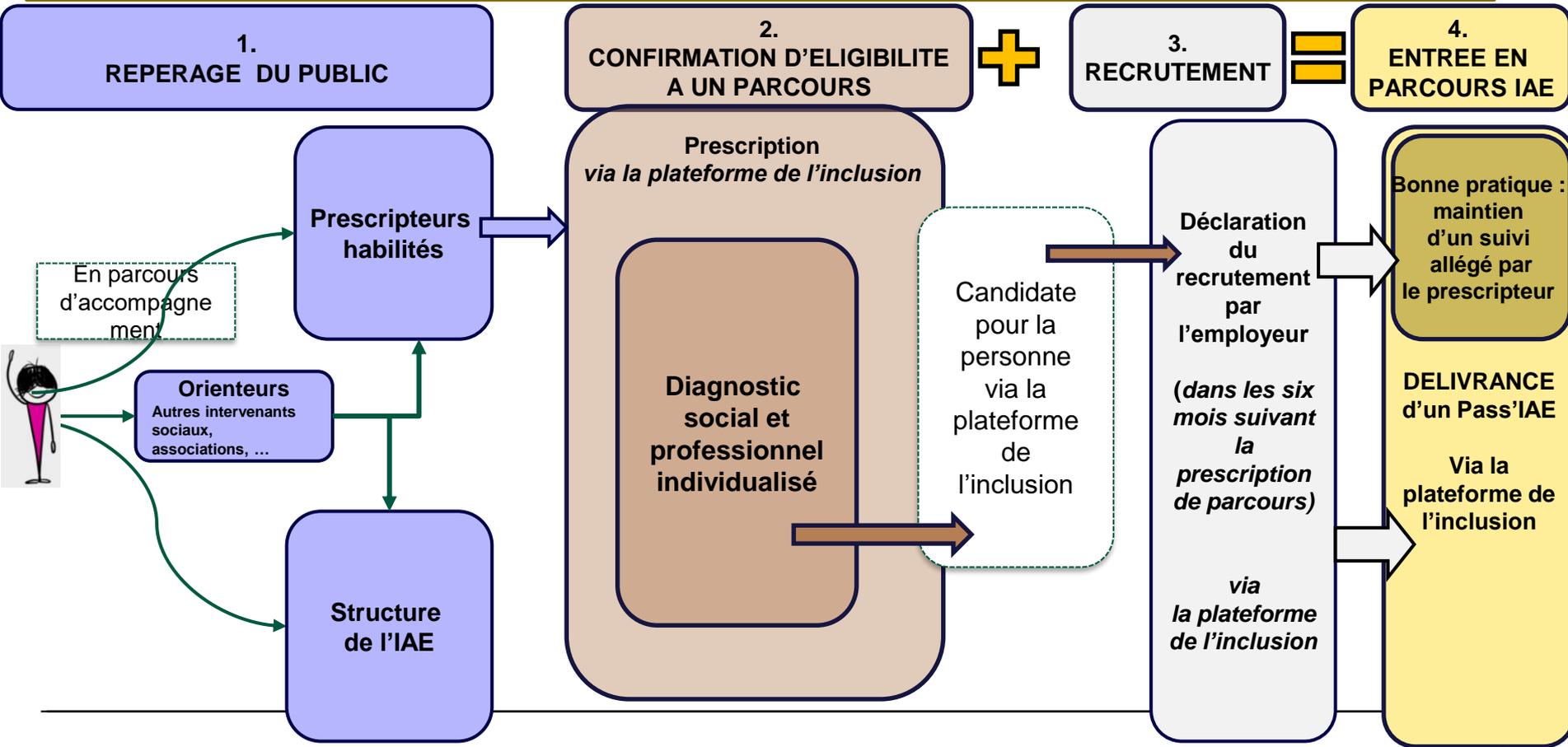
Acteurs locaux

Sur habilitation du
préfet de
département

La procédure de prescription par le prescripteur habilité

- 1. Réalise et valide un diagnostic socio-professionnel individualisé**, qui confirme que les difficultés rencontrées par le candidat ne lui permettent pas d'accéder immédiatement à une activité dans les conditions ordinaires du marché du travail. Le candidat est déclaré « éligible à l'IAE » à l'issue de ce diagnostic.
- 2. Repère, sur la plateforme de l'inclusion emplois.inclusion.beta.gouv.fr, une SIAE ou plusieurs SIAE** qui proposent un poste qui correspond aux besoins et attentes de la personne
- 3. Transmet la candidature de la personne** (avec son accord), directement depuis son compte « prescripteurs sociaux la Plateforme depuis son compte

L'entrée en parcours d'insertion



L'orientation des personnes en situation d'exclusion vers un parcours IAE avec la plateforme « les emplois de l'inclusion »

M Kaddour MEZOUAR

Coordinateur Emploi / Référent 1ères heures Dispositif Premières Heures

Emmaüs Solidarité



Suivi pendant le parcours IAE

Parcours d'accompagnement d'une personne

Rester en
contact avec
bénéficiaire +
SIAE

Accompagnement
social

Parcours IAE

Matérialisé par un « PASS
IAE »
24 mois maximum

Réorientation éventuelle
vers une autre SIAE

Demande de suspension
du passe IAE si besoin,
prolongation et/ou nouveau
PASS IAE

Accès aux
droits
Accès aux
soins

Formation

Accès à
l'emploi

V. Démonstration de la plate-forme de l'inclusion



Le prescripteur habilité

Prescripteur habilité réalise un diagnostic socio professionnel pour valider pass IAE . Il n'est pas soumis à la liste des critères administratifs définis pour auto-prescription SIAE (liste des critères administratifs et justificatifs associés)

Toutefois on vous invite à renseigner des informations sur la situation administrative du bénéficiaire sur la fiche de la Plateforme de l'Inclusion.

Critères auto diagnostic IAE

● Introduction

● Cadre de la
Plateforme de
l'inclusion

● Les Services de
la Plateforme

● **Publics
Accompagnés**

● Expérimentation
: sorties positives

● Questions /
Réponses

Critères d'éligibilité Niveau 1 :

- Bénéficiaire du RSA (Revenu de Solidarité Active)
- Allocataire ASS (Allocation de Solidarité Spécifique)
- Allocataire AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)
- Demandeurs d'emploi très longue durée (+ de 24 mois)

Critères d'éligibilité Niveau 2 :

- Niveau d'études 3 ou infra (CAP / BEP)
- Senior (+ de 50 ans)
- Jeunes (- de 26 ans)
- Sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Demandeurs d'emploi de longue durée (12 à 24 mois)
- Travailleur handicapé
- Parent isolé
- Personne sans hébergement ou hébergée ou ayant un parcours de rue
- Réfugié statutaire, bénéficiaire d'une protection temporaire, protégé subsidiaire ou demandeur d'asile
- Résident en Zone de Revitalisation Rurale ou en Quartier Prioritaire de politique de la Ville
- Sortant de détention ou personne placée sous main de justice
- Maîtrise de la langue française
- Mobilité

Rôle des différents professionnels

Mieux comprendre le service de

La Plateforme de l'inclusion

Parcours candidat à l'IAE : qui fait quoi ?



Prescripteurs habilités



Orienteurs



Employeurs solidaires

Envoi de candidature à l'employeur	✓	✓	✓
Validation d'éligibilité à l'IAE	✓	✗	<p>la validation de l'éligibilité se fait par la SIAE</p> <p>→ auto-prescription</p>
Obtention du PASS IAE* à la confirmation d'embauche	✗	✗	✓

Introduction

Fonctionnement

Cadre du projet

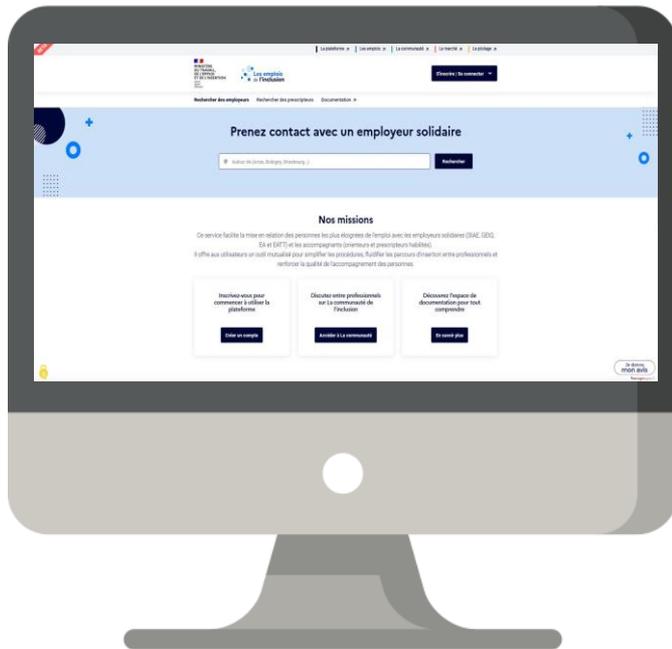
Démonstration

Communication

Questions /
Réponses

Les outils

Démonstration en direct



De l'envoi d'une candidature
par un prescripteur,



à la délivrance d'un PASS IAE

Accès au
simulateur

[Lien vers l'espace de
démonstration ici](#)

Introduction

Fonctionnement

Cadre du projet

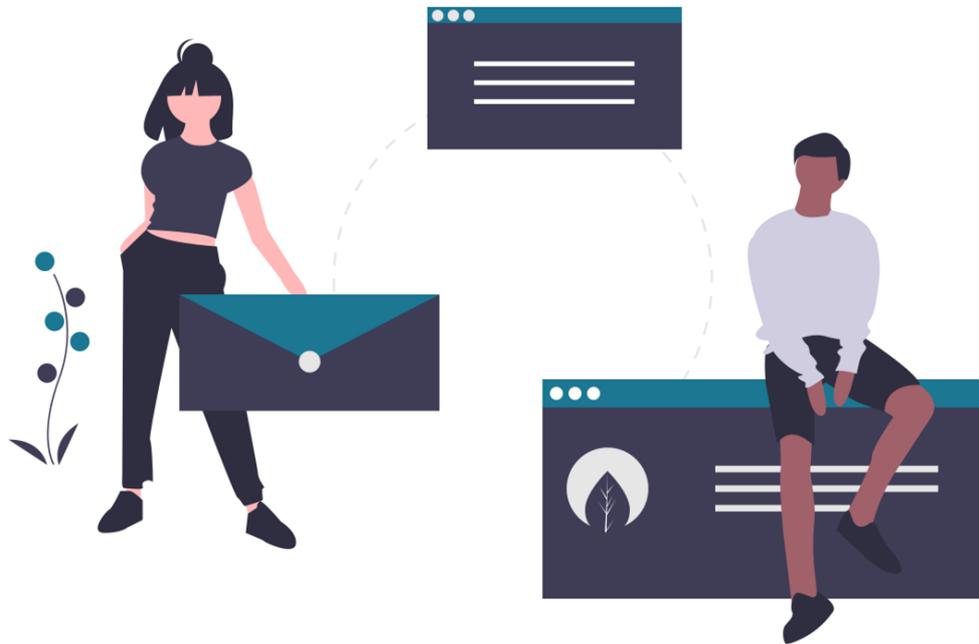
Démonstration

Communication

Questions/
Réponses

Les outils

Espace d'échanges : le forum



Poser vos
questions à la
communauté

Échanger sur une
problématique

Trouver et
partager des
bonnes pratiques

C'est ici

Introduction

Fonctionnement

Cadre du projet

Démonstration

Communication

Questions/
Réponses

Les outils

Quelques liens utiles

[Mon mode d'emploi prescripteur](#)

Besoin d'aide ? [Je contacte l'assistance technique des emplois](#)

[Des webinaires pour les prescripteurs](#)

Introduction

Fonctionnement

Cadre du projet

Démonstration

Communication

**Questions /
Réponses**

Les outils

Questions / réponses



Toutes les réponses seront publiées sur le forum

Les autres compétences du prescripteur habilité

La prolongation de parcours IAE

1. **La SIAE transmet la demande de prolongation de parcours sur la plateforme de l'inclusion**
2. **Le prescripteur analyse la demande de prolongation en lien avec la SIAE**
 - Entretien individuel avec la personne afin d'établir un nouveau diagnostic socio-professionnel
 - Bilan du parcours et analyse des actions prévues pour la suite de parcours IAE

L'IAE est-elle toujours la solution d'accompagnement la plus adaptée?

3. **Le prescripteur renseigne sa décision sur la plateforme de l'inclusion.**
 - Le refus de prolongation doit être motivé par écrit à la structure

Dérogation au délai entre deux parcours IAE

Si le parcours de la personne a pris fin, elle peut bénéficier d'un nouveau parcours après un délai de deux ans (article R. 5132-1-4 du Code du travail).

A titre exceptionnel, un prescripteur peut permettre à une personne de bénéficier d'un nouveau parcours IAE en dérogeant au délai de deux ans.

RESSOURCES

Ministère du Travail de l'emploi et de l'insertion : Q/R

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/mise-en-oeuvre-des-mesures-liees-a-l-insertion-par-l-activite-economique-iae-de>

Textes juridiques de référence : articles L.5132-1 et suivants et R.5132-1 et suivants du code du travail

Site de **démo** des emplois de l'inclusion : <https://demo.emplois.inclusion.beta.gouv.fr/>

Obtenir des informations sur le projet : <https://communaute.inclusion.beta.gouv.fr/aide/emplois/pourquoi-les-emplois-de-linclusion/>

Tutoriels : modes d'emploi candidat/ employeurs solidaires/prescripteurs :

<https://communaute.inclusion.beta.gouv.fr/aide/emplois/>

Critère d'éligibilité IAE : <https://communaute.inclusion.beta.gouv.fr/doc/emplois/les-criteres-deligibilite/>

Réaliser son diagnostic socio-professionnel : <https://communaute.inclusion.beta.gouv.fr/doc/emplois/diagnostic-socio-professionnel/>

Echanger avec les acteurs : <https://communaute.inclusion.beta.gouv.fr/>

Assistance plateforme de l'inclusion → <https://communaute.inclusion.beta.gouv.fr/aide/emplois/#support>

Des webinaires réguliers nationaux et thématiques :

<https://communaute.inclusion.beta.gouv.fr/evenements/categorie/la-plateforme-de-linclusion/liste/>

Guide IDF bonnes pratiques des utilisateurs de la plateforme les emplois inclusion « Articuler les parcours IAE » :

<https://www.grafie.org/system/files/2021-12/guide%20emplois%20inclusion%20IdF.pdf>

Le site du GRAFIE - l'IAE d'Ile-de-France : www.grafie.org



Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Cofinancé
par l'Union
européenne

